



## Les partis politiques africains ont-ils des projets de société ? L'exemple du Tchad

**D**EPUIS le début du processus de la démocratisation, c'est-à-dire à partir d'environ 1989, des centaines et des centaines de partis politiques ont vu le jour en Afrique noire. Or, souvent ces nouveau-nés n'ont pas très bonne presse. De nombreux reproches leur sont faits, dont notamment celui de ne pas proposer aux électeurs de véritables projets de société. Se référant au Bénin, J.-P. Daloz constate par exemple que les parlementaires béninois ne se répartissent nullement « *entre une majorité et une opposition clairement distinctes autour de lignes politiques bien définies (...); le débat d'idées semble bien terne* » (1). En conclusion d'un tour d'horizon balayant le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie et le Zimbabwe, D.-C. Martin affirme pour sa part que « *l'avènement de l'opposition (...) n'est en aucun cas garant d'un changement (...) ce qui frappe (...), c'est l'absence de dimension programmatique dans le débat politique* » (2). Même constat, de la part de E. Le Roy, quant aux partis politiques maliens : « *Ce qui frappe l'observateur, c'est le vide des messages et la vacuité des projets (...), l'absence d'interpellations fondamentales* » (3). Le mouvement, aujourd'hui majoritaire, de l'actuel président zambien Frédérick Chiluba, n'est pas « *un parti politique cohérent avec un programme consistant* », opine à son tour S. Kibble (4).

La plainte semble donc pratiquement générale (5), et elle a également été formulée à l'encontre des partis politiques tchadiens. R. Alladoum, journaliste à *N'Djaména Hebdo*, fustige par exemple « *l'impuissance des organisations démocratiques et des forces de l'opposition (...), il ne fait aucun doute qu'aucun projet véritable et original de société ne les distingue réellement* » (6). J.-P. Magnant, « tchadologue » reconnu, lui fait écho : « *Il est (...) surprenant de constater l'absence totale de programme politique, d'idées, voire d'embryon de réflexion dans les textes en notre possession* » (7).

Une telle unanimité est presque suspecte, et elle incite en tout cas

à se poser des questions. Les partis politiques africains sont-ils vraiment si indigents en ressources idéologiques ? Une analyse plus approfondie de leurs professions de foi ne permettrait-elle pas de nuancer quelque peu les jugements négatifs que nous venons de citer ? L'objectif de cet article est de répondre à ces questions, à partir d'une étude de cas concernant le Tchad. Évidemment, étant fondées sur l'analyse d'un seul exemple, nos conclusions n'auront qu'une portée limitée et elles ne sauraient être généralisées à la légère à l'échelle de tout un continent. Néanmoins, si nous arrivons éventuellement à un constat plus nuancé, cela nous permettrait au moins de mettre en doute les opinions courantes en cette matière et d'inciter les spécialistes d'autres pays africains à reprendre leurs analyses.

### Quelques précisions méthodologiques

Avant de rentrer dans le vif du sujet, quelques précisions s'imposent. La première concerne le processus même de la démocratisation au Tchad. Celui-ci débute officiellement le 4 décembre 1990 quand le colonel Idriss Déby qui, quatre jours auparavant, avait chassé du pouvoir (par les armes) son prédécesseur Hissein Habré, annonce dans son premier Message à la Nation qu'il est en faveur de « l'établissement d'une démocratie vraie, totale, une démocratie pluraliste » (8). Dès le début, la quasi-totalité des observateurs avertis ont émis des doutes sur la sincérité de cette conversion à la démocratie d'une personnalité qui jusque-là n'avait été qu'un « seigneur de la guerre » parmi d'autres, et ces réserves sont tout à fait justifiées. Aujourd'hui encore, les combattants qui ont porté au pouvoir le colonel Idriss Déby se conduisent comme s'ils étaient au-dessus de la loi et l'on peut constater également que le régime actuel ne s'est pas signalé par sa célérité pour mener à son terme la démocratisation (aucune élection n'a encore eu lieu, mais des élections parlementaires et présidentielles sont annoncées pour 1995). Cependant, malgré des hauts et des bas, des progrès ont été faits. C'est ainsi que l'ordonnance n° 15/PR/91, du 4 octobre 1991, relative à la création, au fonctionnement et à la dissolution des partis politiques, autorisa, pour la première fois depuis 1962,

(1) J.-P. Daloz, « L'itinéraire du pionnier : sur l'évolution politique béninoise », *Politique africaine*, 46, juin 1992, p. 133.

(2) D.C. Martin, « Le multipartisme, pour quoi faire ? Les limites du débat politique : Kenya, Ouganda, Tanzanie, Zimbabwe », *Politique africaine*, 43, octobre 1991, p. 30.

(3) E. Le Roy, « Mali : la Troisième République face à la méfiance des ruraux », *Politique africaine*, 46, juin 1992, p. 138.

(4) S. Kibble, « Zambia : Problems for the MDD », *Review of African Political Economy*, 53, mars 1992, p. 105.

(5) On peut signaler cependant au moins une exception. D'après P. Quantin, « il est indiscutable » que l'actuel président congo-

lais, Pascal Lissouba, « a su doter son parti d'un véritable programme ("projet de société") qu'il entend mettre en œuvre ; ce qui n'est pas si commun à l'échelle du continent ». Voir : P. Quantin, « Congo : les origines politiques de la décomposition d'un processus de libéralisation (août 1992-décembre 1993) », *L'Afrique politique 1994*, Paris, Karthala, 1994, p. 168.

(6) R. Alladoum, « Tchad : quelle opposition ? », *N'Djaména Hebdo*, 33, 31 octobre 1991.

(7) J.-P. Magnant, « Bilan de trente ans "d'indépendance" », *N'Djaména Hebdo* 79, 18 mars 1993.

(8) *Actualités tchadiennes*, 1, mars 1991.

la création de partis politiques, autorisation qui a abouti à l'apparition d'une bonne quarantaine de mouvements (9). La plupart d'entre eux sont de date récente, mais certains existaient déjà avant décembre 1990, soit en exil, soit dans la clandestinité au Tchad. Du 15 janvier au 7 avril 1993, ces partis ont participé à la CNS (Conférence nationale souveraine), occasion rêvée pour se faire connaître du grand public, étant donné que les séances de la CNS furent intégralement transmises par la radio et la télévision.

Une deuxième précision concerne les sources sur lesquelles se base cette étude. Malheureusement, nous n'avons pas pu obtenir les programmes politiques de tous les partis tchadiens, mais nous disposons cependant d'un échantillon relativement étoffé et — espérons-le — suffisamment représentatif. Nous nous fondons en effet sur 26 programmes politiques et 26 déclarations à la CNS, ce qui, étant donné un nombre important de doublures, couvre un total de 32 partis. S'y ajoutent des documents et des déclarations émanant des deux mouvements politico-militaires les plus en vue et les plus politisés du Tchad, à savoir le Frolinat de l'ancien président Goukouni Weddeye (ayant renoncé depuis plusieurs années déjà à la lutte armée, celui-ci récuse d'ailleurs l'appellation de mouvement politico-militaire ; il a annoncé son intention de transformer le Frolinat en véritable parti politique) et le Comité de sursaut national pour la paix et la démocratie du lieutenant Moïse Ketté. La presse tchadienne, dont notamment *N'Djaména Hebdo* et *Info Tchad*, ainsi que quelques interviews réalisées lors de la CNS, nous ont permis de glaner des informations supplémentaires sur des partis non-couverts par des documents « officiels ». En tout, notre documentation couvre 36 partis et 4 mouvements politico-militaires, ce qui représente plus de 80 % du total des formations qui s'activent sur la scène politique tchadienne.

Une dernière précision concerne les limites que nous avons imposé volontairement à cette étude. Celle-ci prend en compte uniquement (ou presque) des textes écrits émanant des partis politiques et ne tient pas compte d'un certain nombre d'autres données. C'est ainsi que nous faisons abstraction des personnalités des leaders politiques. Cela veut dire que nous ne nous posons pas la question de savoir si les déclarations officielles des partis sont sincères et/ou le résultat d'une mûre réflexion. Quand on sait que bon nombre de dirigeants tchadiens qui professent aujourd'hui leur foi démocratique inébranlable ont servi en tant que ministres ou hauts fonctionnaires sous les règnes précédents dont le respect de la liberté n'était pas le point fort, la question peut être intéressante. Cependant, les réponses que l'on pourrait donner à cette question resteront subjectives, raison pour laquelle nous nous tenons uniquement à ce qui est écrit ou dit officiellement. Nous nous fierons donc à « tout l'écrit », et « rien qu'à l'écrit ». Nous ne nous posons pas non plus la question de savoir si les partis politiques resteront fidèles à leurs programmes si un jour ils accèdent au pouvoir, ou s'ils se montreront prêts à trahir leurs idéaux pour un strapontin ministériel. Là encore, on peut, par anticipation, nourrir des soupçons, mais seul l'avenir nous apportera la réponse

(9) Il nous est impossible d'en donner le nombre exact. Les dernières estimations vont de 42 à 50.

à cette question. De toute façon, dans cet article, nous jugerons des idées, pas des actes.

Nous faisons également abstraction de l'audience populaire des partis étudiés. De toute façon, en l'absence, jusqu'ici, d'élections ou de sondages d'opinion sérieux, nous ne disposons pas de données fiables sur l'implantation des différents groupes politiques tchadiens sur le terrain, et plus particulièrement en brousse, ce qui rend hasardeux tout jugement. Bien sûr, les gens informés au Tchad ont leur opinion sur la question et ces opinions se recourent le plus souvent ; il est ainsi possible d'identifier, avec une marge d'erreur relativement réduite, les quelques formations qui pèsent vraiment dans l'équation politique tchadienne (10). Cependant, dans le cadre de notre enquête, ce facteur n'a qu'une importance secondaire. Que son parti compte 800 000 militants, comme l'affirma Kasiré Delwa Koumakoye au sujet du VIVA-RNDP (11), ou qu'il ne représente que ses trente membres fondateurs, là n'est pas le problème. Ce qui nous importe, c'est de savoir si oui ou non ce parti est porteur d'un projet de société.

En dernier lieu, nous faisons abstraction de toutes les divergences, autres qu'idéologiques, qui différencient entre elles les formations politiques tchadiennes. Comme le faisait remarquer Mme Mariam Mahamat Nour dans sa déclaration à la CNS (séance du 6 mars 1993), le Tchad compte plus de trente partis, alors qu'il n'y a certainement pas trente projets de société différents. Nous constaterons, en effet, que le Tchad compte plusieurs partis libéraux, plusieurs partis socio-démocrates, plusieurs partis fédéralistes, mais, dans le cadre de cette étude, nous ne chercherons pas à comprendre le pourquoi d'une telle prolifération. Elle découle, bien évidemment, de certaines divergences régionales ou ethniques, de l'histoire de certains réseaux factionnalistes et de clientèle, de conflits entre personnalités politiques, dont les journalistes tchadiens rendent régulièrement compte mais il s'agit là d'un problème à part. Cet article s'intéresse uniquement aux éventuels programmes de société de partis tchadiens et est loin de prétendre couvrir toutes les réalités politiques du pays.

### **Les projets sociaux et économiques : un certain vide**

---

Commençons par constater que quelques formations politiques tchadiennes avouent d'elles-mêmes, et spontanément, ne pas avoir de bases idéologiques bien précises. C'est le cas, notamment, des Forces armées occidentales, mouvement politico-militaire toujours en activité, dont le chef, Moussa Médella, déclara en janvier 1992 : « *Nous n'avons pas pour l'instant de projet authentique ou spécial* » (12). C'était également le cas, du

(10) Pour donner quand même une indication : le RDP (Rassemblement pour la démocratie et le progrès) de Lol Mahamat Choua est considéré comme un parti bien implanté. Il en serait de même de l'Union nationale de Abdoulaye Lamana et de l'Union pour la démocratie et la République de Jean Alingué. Gali Gatta et Saleh Kebzabo jouissent d'une certaine popularité dans

les milieux populaires de N'Djaména, et le général Kamougué aurait une audience dans le Sud.

(11) Voir Bendjo, « Partis politiques : les dures réalités », *N'Djaména Hebdo*, 48, 9 avril 1992.

(12) Moussa Médella s'explique, *N'Djaména Hebdo*, 42, 30 janvier 1992.

moins jusqu'en juin 1991, du FAR (Front des forces d'action pour la République), dont le président, N'Garlédji Yorongar, affirma alors : « *Pour le moment, nous n'avons pas de détails à donner sur le plan de la situation économique, politique et sociale* » (13).

D'autres partis, par contre, proclament haut et fort qu'ils sont bel et bien dépositaires d'un projet de société. Chez certains d'entre eux, il s'agit d'une affirmation plus ou moins gratuite, accompagnée d'aucune précision, alors que d'autres formations essaient au moins d'explicitier leur pensée. C'est le cas, par exemple, du VIVA-RNDP de Kassiré qui prétend dans son Manifeste du 19 janvier 1992 avoir « un projet de société digne des temps modernes », projet défini dans les termes suivants :

*« Le VIVA-RNDP veut sortir des sentiers battus et des schémas politiques traditionnels portant témoignage d'un mimétisme aliénant, pour promouvoir une démocratie humaniste participative (...). Il est vrai que le VIVA-RNDP veut enraciner cette démocratie dans les réalités nationales pour la rendre populaire. C'est pourquoi il s'engage à associer, à ces formes d'emprunts, des formes authentiquement africaines, mais rénovées. »*

Bien que le Manifeste du VIVA-RNDP soit plutôt grandiloquent et ne fournisse pas plus de précisions que celles citées ci-dessus, on flairé dans ce texte une tonalité un peu différente de celle des autres partis, tonalité sur laquelle nous reviendrons plus loin. Le MUDT (Mouvement pour l'unité et la démocratie au Tchad), parti fondé par Julien Maraby (aujourd'hui décédé), affirme pour sa part que le Tchad a besoin d'un « projet révolutionnaire », que son programme politique précise ainsi :

*« On doit admettre que le Tchad, depuis 1960, vit une économie de type néo-colonial. Or, nous avons compris l'indépendance comme une prise en charge de tous les facteurs de développement, une restructuration des circuits commerciaux et de tous les rouages économiques au bénéfice de nos populations entières et non uniquement d'une petite minorité. »*

Ce même document fournit quelques précisions supplémentaires qui nous permettent de constater que nous sommes en présence non pas d'un projet de société élaboré, mais du moins de l'esquisse d'une ébauche d'un tel projet. Ceci pour les intentions avouées des partis politiques tchadiens, ce qui ne nous dispense pas de poursuivre notre enquête, car un parti peut très bien avoir un projet de société sans l'annoncer ouvertement.

Avant d'entreprendre l'étude des programmes sociaux et économiques des formations tchadiennes, l'on doit signaler que celles-ci se prononcent toutes et sans exception aucune, y compris les mouvements politico-militaires, en faveur de la démocratie et du multipartisme. Personne ne se déclare plus partisan du parti unique, que ce soit sous sa forme africaine, dans le sens d'un mouvement dont chaque national adulte est censé être membre, ou sous sa forme marxiste-léniniste, dans le sens d'un parti d'avant-garde. La plupart des partis tchadiens insistent d'ailleurs beaucoup sur ce point et font de la démocratisation leur principal cheval de bataille, remarque qui vaut notamment pour le MPS (Mouvement patrio-

(13) Voir Y.B. Oulatar, « La veillée d'armes », *N'Djaména Hebdo*, 22, 6 juin 1991.

tique du salut) du président Idriss Déby. Les partis tchadiens rejoignent d'ailleurs sur ce point la plupart de leurs homologues ailleurs en Afrique noire (14).

En ce qui concerne maintenant les options économiques et sociales, on constate d'abord que la majorité des partis tchadiens, dont le MPS, se prononcent en faveur du libéralisme, de l'économie de marché et du « moins d'État ». Certains partis introduisent ce choix sans qualification, alors que d'autres semblent plutôt partisans d'un libéralisme tempéré. C'est, par exemple, le cas de l'URD (Union pour le renouveau et la démocratie) du général W.A. Kamougué qui précise dans sa Déclaration des principes que :

*« Son fondement économique est d'une part, le libéralisme assurant la croissance par une production élevée et d'autre part, la redistribution des effets de cette croissance à travers l'investissement, la création d'emplois, la couverture sociale (...). L'URD n'accepte pas que les logiques du marché soient seules déterminantes dans les secteurs-clés qui conditionnent à la fois la formation des citoyens (école, université, médias) et les conditions de vie (logement, santé, environnement) » (pp. 20-21).*

Rien là, de vraiment renversant, mais au moins c'est dit, et bien dit. La quasi-totalité des partis se déclarant partisans du libéralisme économique ne dépassent cependant pas le niveau des énonciations de principe, et on ne peut par conséquent, pas parler de projets de société en bonne et due forme. Une « demi-exception » cependant : l'Union pour la démocratie et la République de Jean Alingué Bawoyeu, dans son programme politique, n'épouse pas seulement la cause libérale, mais veut aussi « *impliquer davantage les parents dans la formation de leurs enfants à travers les associations des parents d'élèves (APE) et les initiatives communautaires (IC)* » (p. 15), en précisant également que « *les carences de médicaments et de cadres moyens dans nos formations sanitaires démontrent les limites de la poursuite d'une politique de médecine gratuite et imposent une sensibilisation des populations pour qu'elles fassent de leur santé leur affaire* » (p. 15). Toutes proportions gardées, on croirait entendre Thatcher ou Reagan, et on peut constater que l'UDR, sans avoir un projet de société, annonce au moins clairement son choix ultra-libéral.

Un petit nombre de partis tchadiens appartiennent, de leur propre aveu, à la mouvance social-démocrate. C'est le cas du MPS du président Déby qui, nonobstant son choix en faveur du libéralisme économique, veut aussi « *œuvrer pour l'édification d'une société basée sur la social-démocratie* » (15), mais sans donner la moindre précision en la matière. Entrent aussi dans cette catégorie le PSDT (Parti social-démocrate tchadien) de Miambe Romain, la CNDS (Convention nationale démocratique et sociale) de Adoum Moussa Seif, et la CNSD (Convention nationale des socio-démocrates) de Younous Ibeidou, comme l'indiquent les sigles de ces partis. Aucun d'entre eux ne dépasse cependant le niveau des slogans, et les amateurs de projets de société restent donc sur leur faim.

(14) Voir J.A. Wiseman, « Early Post-re-democratisation Elections in Africa », *Electoral Studies*, 11 (4), 1992, p. 285.

(15) ATP. Bulletin n° 2 644 du 30 juillet 1991. Congrès extraordinaire du MPS. Des recommandations courageuses.

Il n'en est pas tout à fait de même quant aux partis qui se déclarent pour le socialisme ou qui s'affichent comme des partis de gauche. Certes, ils sont peu nombreux, mais quelques-uns d'entre eux annoncent clairement la couleur. L'on peut citer ici, par exemple, le RNT (Rassemblement des nationalistes tchadiens) de Issaka Ramat Alhamdou, dont les statuts précisent, mais sans élaboration aucune, que le parti veut « adopter le système socialiste de développement en tenant compte des spécificités et des réalités tchadiennes » et « combattre toutes formes d'exploitation de l'homme par l'homme » (p. 3). Le MSDT (Mouvement social pour la démocratie tchadienne) de Mbaïnando Djomia est beaucoup plus explicite, mais ce cas pose cependant problème. Dans un programme politique daté du 11 octobre 1981, mais portant la mention « réactualisé à N'Djaména, le 19 janvier 1991 », le fondateur de ce parti emploie un langage résolument populiste et parfois même marxiste : « Vous savez aussi bien que nous, que le capitalisme par sa nature est anti-social » (p. 5) ; « Les socialismes ont inventé pour cette raison une autre structure politique que nous préconisons : parti des masses (...). Il convient ici de vous donner l'idée marxiste qui dit que les hauts fonctionnaires sont au service de la classe dominante » (p. 7). Suite à quoi le MSDT se définit comme « une gauche humanitaire » qui est « engagée aux côtés des masses » (p. 4), et plus particulièrement « la masse travailleuse » (p. 5). Un « parti de classe » donc en quelque sorte, ce qui représente un cas presque unique au Tchad. Ce document brouillon, mal écrit, parfois incompréhensible ou même contradictoire représente, malgré ses défauts, l'embryon d'un projet de société, mais son statut n'est pas tout à fait clair et nous n'avons pas réussi à savoir si Djomia a décidé tout seul de le « réactualiser » ou si cette décision a été endossée par son parti. Les documents plus récents du MSDT ont abandonné toute référence au marxiste et à la prétention d'être un parti de classe, mais ils définissent toujours le mouvement comme étant « à l'avant-garde de l'émancipation du peuple tchadien » et ils conservent des accents populistes (16). Même si les propos de Djomia ne volent pas très haut, ce qui nous empêche de parler d'un véritable projet de société, le MSDT apparaît donc clairement comme un parti de gauche de type populiste.

Comme nous l'avons vu déjà auparavant, un autre parti, le MUDT, se déclare porteur d'un « projet révolutionnaire » et apporte quelques éclaircissements en la matière, éclaircissements qui portent plus précisément sur le caractère néo-colonial de l'économie tchadienne et sur la nécessité de répondre à ce problème par des solutions purement tchadiennes. Il convient de noter que le programme du MUDT est beaucoup mieux rédigé et beaucoup plus cohérent que celui du MSDT, et qu'il ne verse pas dans la démagogie excessive, comme le montre le passage suivant :

*« L'immense majorité de notre peuple se situant dans le milieu rural, c'est à ce niveau qu'il faut porter l'effort prioritaire (...). Ici, rien de spectaculaire, ni de prestigieux ne pourra se construire du jour au lendemain, mais l'essentiel est d'être à l'écoute du monde rural. »*

(16) Discours du président du MSDT à l'occasion de l'Assemblée générale constitutive du 23 février 1992 ; intervention du pré-

sident du MSDT à la Conférence nationale souveraine.

Sans se déclarer d'obédience socialiste, le MUDT peut donc être classé comme un parti de gauche. Il en est de même du Frolinat qui, tout en ayant renié ses anciennes options révolutionnaires (17), continue, dans sa contribution à la CNS, à attribuer à l'État un rôle important dans le domaine économique (« *Que l'État tchadien ne se contente plus seulement d'administrer mais aussi de produire* » (p. 28), et qui insiste sur la nécessité d'une politique sociale élaborée (« *La facture sera lourde mais la justice sociale n'a pas de prix. Cette facture doit être payée sinon l'État aura gravement manqué à ses obligations essentielles* », p. 58). Le Frolinat exprime également son souhait d'un « développement auto-centré » (sans autres précisions), et son programme se distingue de ceux de la quasi-totalité des autres partis par le fait qu'il dénonce parfois les méfaits du colonialisme, et surtout, mais en termes relativement modérés, la mainmise de l'étranger, et de la France en particulier, sur le Tchad d'aujourd'hui. Jusqu'à un certain point, le Frolinat reste donc fidèle à son passé de mouvement anti-impérialiste et révolutionnaire, et s'affiche comme un parti de gauche, en dépit d'un certain éclectisme qui caractérise parfois son programme (18).

D'autres partis encore se distinguent par des prises de position très nettes en faveur du monde rural. L'on peut citer en exemple Tchad-Avenir, présidé par Joël Oulatar, qui dénonce dans son Manifeste « *P'attitude de mépris face au monde rural qui a caractérisé tous les régimes qui se sont succédés au Tchad depuis 1960* » (p. 5), et qui propose la création d'un Sénat (chambre des « Mbang ») « *qui sera la représentation directe et au premier degré du monde rural dans les structures du pouvoir* » (p. 5). Le PDT (Parti démocratique tchadien) du Dr Djigdjag, qui affirme « *que les agriculteurs ne doivent plus se sentir séparés de la nation* » (Manifeste de Béré, p. 7), appartient également à cette catégorie.

Nous constatons donc qu'en matière économique et sociale, certains partis tchadiens s'affichent plus ou moins ouvertement comme des partis libéraux de droite, alors que d'autres mouvements se laissent cataloguer comme des partis de gauche. Même si aucun d'entre eux n'a élaboré un véritable projet de société, la situation nous semble par conséquent moins alarmante que ne le laissent entendre certains autres auteurs travaillant sur les partis africains. Néanmoins, nous aussi, nous avons fait état d'un « certain vide » en cette matière. Cette expression se justifie, à notre avis, pour plusieurs raisons.

Premièrement, nous n'avons cité ci-dessus que les partis dont les programmes sont suffisamment explicites pour pouvoir les situer sans hésitation sur l'échiquier politique. D'autres partis, par contre, sont beaucoup moins faciles à classer, parce qu'ils naviguent avec une aisance déconcertante entre différentes options sans faire un choix, ce qui les rend en quelque sorte inclassables.

Deuxièmement, même les partis que nous avons cru pouvoir situer sur l'échiquier politique, évitent soigneusement de prendre position sur les problèmes économiques brûlants de notre époque. Aucun document ne s'exprime, par exemple, sur l'éventuelle dévaluation du f. CFA, qui

(17) Voir la déclaration de Goukouni Weddeye in : Y.B. Oulatar, « La veillée d'armes », *N'Djaména Hebdo*, 22, 6 juin 1991.

(18) Voir : Front de libération nationale du Tchad (Frolinat), *Contribution du Frolinat à la Conférence Nationale*, s.l.n.d.

n'avait pas eu lieu à l'époque où les partis tchadiens rédigeaient leurs programmes, mais dont tout le monde savait qu'elle pouvait intervenir à tout moment. Aucun document, non plus, ne prend position au sujet de la politique d'ajustement structurel qui concerne pourtant le Tchad au même titre que les autres pays africains, à une exception près : dans sa déclaration à la CNS, Miambe Romian du PSDT, s'en prenait, en effet, à plusieurs reprises à la politique d'ajustement structurel appliquée au Tchad, mais sans développer sa pensée. Très peu de partis tchadiens se réfèrent, d'autre part, à la politique de développement économique auto-centré élaborée jadis par des leaders africains comme Julius Nyerere, et par l'OUA lors de sa conférence de Lagos en 1980. Nous avons vu que le Frolinat y fait référence, et nous pouvons ajouter à cette liste l'UN (Union nationale) de Abdoulaye Lamana, ainsi que l'UDPT (Union démocratique pour le progrès au Tchad) de Élie Romba, mais aucun de ces mouvements n'explique plus précisément en quoi consisterait une éventuelle politique de développement auto-centré.

Troisièmement, quand il s'agit de proposer des mesures économiques et sociales concrètes et ponctuelles, la quasi-totalité des partis politiques tchadiens se contentent d'un catalogue de propositions plus ou moins long, propositions qui sont la plupart du temps autant de promesses démagogiques, sans procéder au moindre chiffrage des coûts, ce qui les rend irréalisables dans la situation financière que connaît le Tchad aujourd'hui. Citons comme exemple le VIVA-RNDP de Kassiré qui, d'après son Manifeste, veut : « *Accroître les revenus des paysans, relever les salaires des travailleurs (...), assurer la gratuité de l'éducation qui doit être obligatoire* » (p. 20), sans spécifier à qui sera envoyée la note. Or, la charité nous commande de préciser que le VIVA-RNDP n'exprime sur ce point qu'une tendance quasiment générale. A quelques exceptions près, l'on affirme que « *demain, on rase gratis* ». L'une de ces exceptions a été le Dr Fidel Moungar, président de l'ACTUS (Action tchadienne pour l'unité et le socialisme), qui, dans sa déclaration à la CNS (séance du 25 février 1993) avoua sans ambages qu'à cause de la situation économique et financière, la période de la transition serait très dure. Pour toutes ces raisons nous avons parlé d'un « certain vide » en matière de politique économique et sociale, sans toutefois aller jusqu'au « vide certain » que suggèrent la plupart de nos collègues africanistes.

### **Bilinguisme et forme de l'État : un débat nourri**

En analysant les programmes politiques et autres déclarations des partis tchadiens, on arrive donc à la conclusion qu'en matière de politique économique et sociale ceux-ci ne proposent pas de véritables projets de société bien que certains d'entre eux puissent être catalogués comme des partis de droite ou de gauche. Cependant, nous ne pouvons pas nous arrêter là dans notre quête de projets de société. Il s'avère, en effet, qu'une vive discussion s'est développée entre les « promoteurs » politiques tchadiens dans d'autres domaines, discussion qui a parfois donné lieu à des argumentations relativement bien développées. Ces débats concernent notamment le bilinguisme et la forme de l'État.

En ce qui concerne le bilinguisme, commençons d'abord par rappeler les faits. Quand le Tchad a acquis son indépendance en 1960, seul le français avait été retenu comme langue officielle du pays. L'arabe, langue maternelle d'environ 13 % de la population et comprise, sinon parlée, par une bonne majorité des Tchadiens, du Nord surtout, mais également du Sud, bénéficiait alors d'un statut privilégié dans le domaine de l'éducation, mais sans plus. Or, dès le début, des arabophones se sont élevés contre cette « discrimination », et le Frolinat a repris cette revendication à son compte dès sa création en 1966. Tous les programmes successifs de la rébellion tchadienne ont fait mention de cette exigence que la langue arabe soit reconnue comme deuxième langue officielle, et quand Hissein Habré, en 1978, fut associé au pouvoir par le général Malloum, satisfaction fut donnée à cette vieille revendication. Or, l'accord Malloum-Habré avait été conclu au cours de longues négociations secrètes, et la reconnaissance de l'arabe comme langue officielle intervint ainsi en catimini, sans aucune consultation populaire.

Cela ne plaisait pas à tout le monde, surtout dans le Sud du pays, et quand la liberté de la parole et des activités politiques furent réintroduites au Tchad par Idriss Déby, la question de la langue arabe apparut aussitôt sur le devant de la scène. En ce qui concerne les partis politiques, c'était Tchad-Avenir qui prit l'initiative de la contestation, comme le montrent les passages suivants de son Manifeste :

*« S'il est une fausse solution qui est en fait un vrai problème dont les conséquences pourraient être terribles pour notre pays, c'est le bilinguisme imposé par le Frolinat sous le régime de Hissein Habré (...). Récemment, une enquête officielle réalisée sous la 3<sup>e</sup> République a révélé que seuls 4,6 % des habitants de notre capitale lisent et écrivent l'arabe (...). Le bilinguisme ne répond donc pas à un besoin réel du pays. Il est inutile, pire, il est dangereux (...) [car l'existence de deux systèmes scolaires parallèles, reviendrait] à construire un mur pour diviser la jeunesse tchadienne en deux groupes fermés, par conséquent, à préparer l'éclatement du pays » (pp. 3-4).*

Aucun des autres partis politiques tchadiens n'a, à notre connaissance, suivi l'exemple de Tchad-Avenir, à l'époque où ils rédigeaient leurs programmes, mais dans leurs déclarations à la CNS certains leaders du Sud ont été nettement moins prudents. Mbaïnando Djomia, du MSDT (Mouvement social pour la démocratie au Tchad) proposa, par exemple, la variante suivante : « que le français soit maintenu comme langue officielle tandis que l'arabe et le sara [principale langue dans le Sud] seront les deux principales langues nationales ». D'autres intervenants apportèrent des arguments nouveaux pour remettre en doute le statut de l'arabe littéraire, comme Dangde Laobele Damya, président du RPT (Rassemblement du peuple du Tchad) : « Scientifiquement et pédagogiquement, nous n'avons pas encore pu mettre en place des structures adéquates pour pouvoir faire de l'arabe une langue au même titre que le français ». Dans l'ensemble, les partis favorables à enlever à l'arabe son statut de langue officielle, sont minoritaires (nous n'en avons compté qu'une dizaine tout au plus), mais on doit dire qu'ils soulèvent un problème de société important, et qu'ils le font à partir d'un raisonnement cohérent et bien construit. Quant aux partis favorables au maintien du *statu quo*, qui sont largement majoritaires et parmi

lesquels on remarque le MPS du président Idriss Déby, ils ont été obligés, lors des débats de la CNS, de préciser leurs points de vue et de fournir des arguments en faveur de leurs thèses. On peut citer à titre d'exemples Abbas Mahamat Ambaddi du PLUS (Parti libéral pour l'unité et la solidarité) (« *Ne disons surtout pas que le bilinguisme nous coûtera trop cher en moyens financiers et matériels. L'entente et la paix ne sont jamais trop chères* »), Goukouni Weddeye du Frolinat et Lol Mahamat Choua du RDP, les deux derniers exprimant d'ailleurs leur point de vue avec beaucoup de modération. Notons, pour terminer sur ce point, qu'aucun homme politique tchadien n'a proposé officiellement de ne retenir que l'arabe comme langue officielle, bien que certains d'entre eux le souhaiteraient peut-être au fond de leur cœur : c'est ainsi que Yacoub A. Goukouni, président de l'ANC (Alliance nationale pour le changement), déclara que si l'usage de la langue arabe devait faire l'objet d'un référendum, comme certains le proposaient lors des débats à la CNS, le français devait aussi faire l'objet d'une telle consultation (CNS, séance du 29 mars 1993). Sous-entendu : le peuple tchadien rejettera alors le français.

La forme de l'État aussi est aujourd'hui l'objet d'une vive discussion. A la suite de l'expérience de trente années de parti unique et de guerres civiles, plus personne au Tchad n'est en faveur de l'État unitaire centralisé de type jacobin, du moins officiellement. La quasi-totalité des mouvements politiques optent alors pour la décentralisation. Nous en avons compté une bonne trentaine, nombre qui comprend le MPS au pouvoir, bien que trois d'entre eux (le Frolinat, VIVA-RNDP, et le PDT du Dr Djigdjag) s'expriment sur ce point avec une certaine réserve et ne préconisent la décentralisation que pour la période d'après-transition ou après référendum populaire. On doit noter cependant que les partisans de la décentralisation ne se distinguent pas par la solidité de leur argumentation, et leur choix en faveur de cette solution ne dépasse pas le niveau des slogans. « *On ne voit guère comment cette forme d'administration coûteuse et délicate à manier dans un pays convalescent pourrait aujourd'hui fonctionner sans heurt* », nota un observateur étranger en rendant compte des débats de la CNS (19). Or, aucun des « décentralisationnistes » tchadiens n'a daigné jusqu'ici relever cette objection (somme toute justifiée) pour essayer d'y répondre. Sur ce point, le débat est donc plutôt indigent.

Cependant, les quelques partisans de l'État fédéral vont parfois un peu plus loin dans leurs efforts d'étayer leurs thèses. C'est notamment le cas du PAPJS (Parti africain pour la paix et la justice sociale) ; son président, Neatobei Bidi, consacra une bonne partie de sa déclaration à la CNS à la défense de l'État fédéral, en arguant notamment qu'il n'existait pas au Tchad « un véritable sentiment » de vouloir vivre collectif ». Bidi prit également soin de soumettre à l'analyse les exemples malheureux de l'URSS et de la Yougoslavie pour préciser ensuite en quoi le fédéralisme proposé pour le Tchad par son parti serait différent de ces précédents de mauvaise augure. Le CSNPD (Comité de sursaut national pour la paix et la démocratie), le PSDT de Miambe Romian, et le Mou-

(19) L.V., « Conférence nationale souveraine du Tchad : la marche vers la liberté ? », *Marchés tropicaux et méditerranéens*, 2466, 12 février 1993.

vement révolutionnaire du peuple tchadien de Biré Titinian, trois mouvements « sudistes », se prononcent également pour l'État fédéral, en compagnie — fait exceptionnel pour un parti à consonnance plutôt « nordiste » — de l'Union nationale pour la démocratie et le progrès de Abdelgader Yacine (20). Titinian, plus particulièrement, avança dans sa déclaration à la CNS un certain nombre d'arguments en faveur de son choix : « *Le Tchad est un État nation artificiellement créé par le colonisateur (...) [et] il est illusoire de parler d'une nation tchadienne* » (p. 3) ; « *Le fédéralisme est une formule souple qui permet de respecter la diversité en assurant l'unité. Les peuples allemands et américains ne sont pas moins unis que les peuples français et espagnol* » (p. 12) ; « *En outre, face aux agitations et aux menaces à peine voilées de certains extrémistes arabophones que nous avons tous observés dans cette salle, la fédération nous paraît être la meilleure solution qui puisse permettre à chacun de développer localement sa langue, sa culture tout en respectant celles de son voisin* » (p. 13). Et d'ajouter que, d'après lui, de toute façon, « *un État fortement décentralisé ne peut être que fédéral* » (p. 12 ; sous-entendu : appelons un chat un chat).

Le fédéralisme est donc parfois le résultat d'un choix raisonné, et on peut constater en dernier lieu que certains de ceux qui se déclarent « anti-fédéralistes » ne sont pas non plus tout à fait à court d'arguments. Tchad-Avenir, par exemple, affirme dans son Manifeste que le fédéralisme n'est qu'une fausse solution, comme le montrent l'expérience du Nigéria et celle du Tchad de 1979 à 1982 : « *La fédération n'est pas le remède car l'État unitaire n'est pas la cause du mal (...). La fédération est dangereuse, car comme l'avouent certains de ceux qui la veulent, elle est un premier pas vers la partition du Tchad* » (p. 5). Le dernier argument, sous une forme un peu différente, a été repris par Adoum Moussa Seif de la CNDS (Convention nationale démocratique et sociale), dans sa déclaration à la CNS :

« *Aujourd'hui, le Tchadien moyen du Sud comprend par fédéralisme qu'il faut renvoyer chez eux les nordistes confondus en l'occurrence avec les musulmans. Au Nord, le même Tchadien moyen vous dira qu'il s'agit d'en finir avec les "kirdis" en les enfermant dans leur réduit. Alors, dans de telles conditions, comment réaliser une fédération sans aller tout de suite en guerre ?* » (p. 3).

C'est peut-être dit en termes assez crus, mais cela ne manque pas de clairvoyance.

### **D'autres points de divergence**

Notre analyse des programmes politiques tchadiens a montré jusqu'ici que les partis se différencient parfois entre eux sur certains points et que nous ne sommes pas en présence d'un magma complètement indistinct. Sur d'autres points aussi, on peut relever des divergences ou des exceptions. Commençons par quelques sujets « mineurs », dans le sens qu'ils

(20) Quelques autres leaders politiques, comme le général Kamougué, Ngarbaye Tombalbaye, et Yacoub A. Goukouni, se sont

déclarés favorables à des solutions fédéralistes, mais à plus long terme seulement et/ou sous réserve d'un référendum.

ne donnent guère lieu à des débats animés entre Tchadiens. C'est ainsi que l'UNPD d'Abdelgader Yacine se déclare d'« obédience écologique » (sans entrer trop dans les détails), ce qui est, autant que nous le sachions, un cas unique au Tchad. Un autre parti, l'Union des forces démocratiques — Parti républicain de Gali Gatta Ngothé se révèle, à la lecture de son document-programme, comme un mouvement plus « féministe » que ses confrères ; là où la plupart des partis ne consacrent qu'une ou deux lignes à la cause de la femme, l'UDF-PR développe ses idées en cette matière sur deux pages, en énumérant longuement toutes les injustices dont souffre la femme tchadienne. D'autres partis encore se montrent particulièrement soucieux de l'unité africaine. C'est le cas notamment (et comme son nom l'indique d'ailleurs) du Parti africain pour la paix et la justice sociale, mais également de l'Union nationale pour le développement et le renouveau de Saleh Kebzabo, du PDT du Dr Djigdjag, et du Parti pour les libertés et le développement (PLD) de Ibn Oumar Mahamat Saleh.

Un autre point, qui concerne déjà un plus grand nombre de partis, porte moins sur les programmes politiques proprement dits que sur la façon dont ces partis essaient, plus ou moins consciemment, de légitimer leur action. En analysant le processus de démocratisation au Kenya, F. Grignon faisait la constatation suivante :

*« De nouvelles élites, intellectuelles et technocratiques, négocient leur accès aux situations de pouvoir et se sont engagés massivement dans certains partis d'opposition (...) [leur] posture moderniste, symbole d'une nouvelle façon de faire de la politique (...) légitime la place que devrait jouer cette jeune génération dans l'avenir du pays, et participe par ailleurs d'une entreprise de délégitimation des fondements du succès de leurs concurrents, à savoir la corruption, la redistribution, etc. » (21).*

Or, on constate le même phénomène au Tchad, certains partis se positionnant de façon affichée comme des partis jeunes ou de jeunes. C'est notamment le cas de Tchad-Avenir qui affirme dans son Manifeste :

*« Lors de la très longue guerre qui a opposé dans N'Djaména les troupes du GUNT (...) aux FAN (...) la majorité des Tchadiens et même certains chefs de tendances ont constaté que pour une paix durable au Tchad, tous ceux qui étaient impliqués dans ces troubles devraient quitter la scène politique (...). La démocratie peut nous permettre de construire un Tchad différent mais seulement avec des hommes et des femmes différents » (p. 10).*

Ce parti joue la corde « jeunes » de façon assez systématique, et il en est de même de l'ANC de Yacoub A. Goukouni ; celui-ci déclara, par exemple, lors des débats de la CNS, que les vieux qui ont géré le Tchad depuis trente ans ont échoué et qu'ils ont tort de ne pas vouloir le reconnaître (Séance du 8 mars 1993). D'autres leaders politiques leur emboîtent le pas, tels que Abderamane Koulamallah de l'UDT (Union démocratique du Tchad), Ngarbaye Tombalbaye du MSDT, le Dr Djigdjag du

(21) F. Grignon, *Le multipartisme au Kenya ? Reproduction autoritaire, légitimation, et culture politique en mutation (1990-1992)*, Nairobi, Institut français de recherche en Afrique, 1993, p. 41.

PDT, et Djembété Le Soromian, leader du RDT (Rassemblement des forces démocratiques du Tchad) et qui a été ministre sous Habré (ce qui rend plutôt suspect son blason de « jeune »). Par contre, tous les partis tchadiens condamnent le passé, et aucun d'entre eux ne se présente comme un parti d'« aînés » revendiquant une quelconque « légitimité historique ».

Sur un autre point encore, certains mouvements tchadiens se distinguent de leurs collègues, bien que cette singularisation, dans la plupart des cas, ne soit probablement pas voulue. Aucun parti ne s'affiche, en effet, ouvertement et officiellement comme « nordiste » ou « sudiste » (l'ordonnance du 4 octobre 1991 relative au fonctionnement des partis politiques sanctionnerait d'ailleurs une telle prise de position, car elle interdit la création de formations régionalistes), mais quand on sait lire un tout petit peu entre les lignes, on s'aperçoit vite que certains mouvements se trahissent assez « massivement » en cette matière.

Comment reconnaît-on un parti « sudiste » ? Le moyen le plus sûr est de se référer aux pages introductives des programmes politiques qui brossent, dans la plupart des cas, une image plus ou moins défavorable de l'histoire tchadienne des trente dernières années et qui condamnent tous les régimes précédents. Or, on constate que certains partis s'adonnent à une condamnation plus nuancée et plus sélective que d'autres, dans le sens qu'ils font montre d'une certaine indulgence pour le régime du président Tombalbaye (1960-1975) tout en étant particulièrement sévère pour les régimes successifs issus du Frolinat. Le RDT nous offre un bon exemple de l'indulgence « tombalbayenne ». Certes, comme il est dit dans le Manifeste de ce parti, le régime du président Tombalbaye était un « règne sans partage. Mais pendant cette période, un calme relatif existait et le pays s'engageait vers un développement timide certes, mais progressif » (p. 2). Le Manifeste de l'Union démocratique pour le progrès du Tchad (pp. 5-6) fait écho à cette appréciation. En ce qui concerne la dénonciation des régimes issus du Frolinat, personne n'est allé plus loin, à notre connaissance, que Neatobei Bidi (PAPJS) qui y consacra deux pages de sa déclaration à la CNS. Juste une phrase, pour situer le ton de cette intervention : « Ses slogans de mobilisation n'étaient que des appels à la liquidation physique des gens issus des ethnies condamnées à être anéanties » (p. 4). C'est excessif, mais d'autres partis aussi se montrent assez sévères avec le Frolinat, ce qui permet de soupçonner une origine plutôt « sudiste ».

Comment reconnaître maintenant un parti « nordiste » ? Un premier critère relève également du domaine de l'interprétation de l'histoire tchadienne, et plus particulièrement de l'interprétation du rôle du Frolinat. Quand Abdelgader Yacine, de l'UNDP, dans sa déclaration à la CNS, tient « malgré l'échec et les déboires du Frolinat (...) à rendre hommage à tous les leaders du Frolinat sans distinction aucune pour leur lutte pour l'injustice [sic. !] » (p. 12), on est tenté de penser qu'il n'est probablement pas originaire du Sud (22). Un second critère pour reconnaître les partis nordistes relève du domaine du développement économique inégal. Plusieurs partis signalent, ou même dénoncent, le retard économique du Nord tchadien, comme Yacoub Goukouni de l'ANC (« Le Sud s'est développé au

(22) M. Yacine est effectivement du Nord, et a longtemps milité au Frolinat, en animant, à partir de 1979, la tendance « Frolinat originel ».

détriment du Nord », CNS, séance du 8 mars 1993) et Issaka Ramat Alhamdou (« *La politique des régimes passés a nettement favorisé, sur le plan économique et social, la zone méridionale par rapport au reste du pays* », programme politique du RNT, p. 3) (23). La coloration « nordiste » est évidente dans de tels cas, et il en est de même quand un leader politique recommande « la valorisation des cadres arabophones », comme le fait, dans son programme politique, Mahamat Abdoulaye, du MPDT (Mouvement pour la paix et le développement au Tchad). Comme nous l'avons dit, des prises de position de ce genre ne sont peut-être pas véritablement réfléchies, mais de tels « réflexes » nous permettent néanmoins de différencier entre les formations politiques tchadiennes.

Un dernier point de différenciation mérite d'être analysé brièvement ici. Faisant l'inventaire des partis congolais engagés dans les élections présidentielles d'août 1992, F. Weissman fait la constatation suivante :

*« De nombreux partis s'efforcent d'adopter une approche purement politique en proposant une série de mesures, plus ou moins concrètes, propres à assurer le "développement" du pays. D'autres (...) privilégient une acceptation éthique de la problématique (...) dont les préoccupations essentielles sont d'ordre spirituel »* (24).

En ce qui concerne cette dernière catégorie, F. Weissman mentionne plus particulièrement le parti de Bernard Kolélas qui s'assigne comme objectif d'« *aider l'homme, le peuple à s'engager dans la voie de la réconciliation avec Dieu* » (25), et qui porte « *une attention toute particulière envers les structures sociales traditionnelles* » (26). Or, au Tchad, à ce qu'il nous semble, il n'existe pas de partis ayant de véritables projets à dominante éthique. Seul le VIVA-RNDP se rapproche un peu de ce modèle, avec son projet politique d'une « *démocratie humaniste participative* » et son intérêt appuyé pour les réalités nationales authentiquement africaines. Il y a en effet chez Kassiré une tonalité que l'on ne trouve pas chez les autres leaders politiques tchadiens, comme le montre le passage suivant, emprunté à sa déclaration à la CNS :

*« La vérité est la même dans toutes les religions et dans toutes les sociétés, et par elle, l'unité du Tchad peut être réalisée, si tous les chefs des cultes et traditionnels ainsi que les sages travaillent dans ce sens (...). Si chacun cherchait la vérité conformément aux saintes écritures et à nos valeurs traditionnelles tous les Tchadiens seraient unis »,* p. 9.

Cependant, ce qui chez Kolélas semble être le noyau dur de son message politique n'est chez Kassiré qu'une dimension supplémentaire de sa pensée. Il n'est donc pas possible de différencier les partis tchadiens selon ce critère.

Au terme de cette enquête, nous sommes obligés de conclure qu'aucun parti politique tchadien ne présente un véritable projet de société dans

(23) Le *fair play* nous commande de signaler que Alhamdou, dans sa déclaration à la CNS, a également dénoncé la sur-représentation des nordistes dans certaines branches de l'administration tchadienne.

(24) F. Weissman, *Élection présidentielle*

*de 1992 au Congo : Entreprise politique et mobilisation électorale*, Bordeaux, Centre d'étude d'Afrique noire, 1993, p. 22.

(25) *Ibid.*, p. 25.

(26) *Ibid.*, p. 28.

le sens strict du terme. Cependant, et sur ce point nous récusons les affirmations de la plupart de nos collègues africanistes, nous avons constaté que l'on ne peut pas parler d'une indigence totale, d'un vide absolu. Certains partis peuvent au moins être catalogués comme des partis de gauche ou des partis de droite ; de plus, quelques-unes des formations tchadiennes ont des idées et entament une réflexion sur des problèmes bien précis tels que le bilinguisme et le fédéralisme, problèmes qui sont de la plus grande importance dans le contexte sahélien et dont la solution déterminera l'avenir du pays. Même si les électeurs tchadiens, lors des élections à venir, n'arrêtaient pas leur choix en fonction des programmes proposés par les partis mais en fonction d'autres critères (régionalistes, clientélistes), il importe de constater que les formations politiques tchadiennes n'auront pas entièrement failli à leur devoir de réflexion.

Pour terminer cette analyse deux remarques supplémentaires s'imposent. Premièrement : quand on reproche aux partis africains de ne pas avoir de projets de société, on oublie souvent de dire que dans certains pays, comme le Tchad, on fait en quelque sorte tout pour empêcher l'éclosion de tels projets. Plus concrètement : l'on est en droit d'aimer ou de ne pas aimer le projet de société présenté par les fondamentalistes islamiques, mais on ne peut pas nier qu'ils en aient un, et qu'il soit assez précis. Or, au Tchad, les islamistes ne peuvent pas intervenir à visage découvert sur le terrain politique. D'après l'ordonnance n° 15 du 4 octobre 1991 relative à la création des partis politiques, ceux-ci doivent, en effet, dans leur programme et leurs activités, proscrire le confessionnalisme, et il leur est interdit de fonder leur création sur l'appartenance exclusive à une même confession, ainsi que d'utiliser des emblèmes, fanions et slogans religieux (27). Par conséquent, il n'y a pas de parti fondamentaliste au Tchad, alors que les islamistes sont bel et bien présents sur le terrain religieux. La preuve nous en a été apportée par Hissein Hassan Abakar, imam de la Grande Mosquée de N'Djaména, qui, lors de son intervention à la CNS et au nom du Conseil supérieur des affaires islamiques, formula un certain nombre de recommandations qui revenaient presque, mais pas tout à fait, à l'introduction de la charia dans la législation tchadienne. Cette déclaration fit l'effet d'une bombe et elle peut en effet être considérée comme un ballon d'essai de la part de certains milieux islamistes ou fondamentalistes. Signalons encore, dans ce contexte, l'existence d'un Front de libération du Tchad, ou Front national du Tchad, mouvement politico-militaire opérant dans l'Est du pays et qui projeterait l'instauration d'un État islamique dans la région du Ouaddai (28).

Notre deuxième remarque est d'ordre comparatif. Quand on dénonce l'absence de projets de société chez les partis politiques africains, on suggère par là plus ou moins explicitement que les partis ailleurs dans le monde seraient beaucoup mieux lotis dans ce domaine. Or, ce n'est pas forcément le cas, surtout de nos jours. Tous les partis politiques dans le monde occidental, bastion de la pensée démocratique, ne disposent pas d'un Adam Smith ou d'un Karl Marx pour nourrir leurs programmes, loin de là. En ce qui concerne les États-Unis, les deux principaux partis

(27) Voir pour le texte de cette ordonnance : *Éléments d'information sur le Tchad*, 18, octobre 1991.

(28) G. Nassassoum, « Événements d'Abéché : La Commission d'enquête accuse », *Tchad et Culture*, 136, avril 1994.

politiques n'ont pas de véritables projets de société et leurs leaders, à quelques exceptions près, ne font des efforts de réflexion politique qu'à l'approche des élections. Ce sont plus des machines électorales que des machines à penser. Plus près de chez nous, en Italie, nous avons vu triompher lors des élections parlementaires de mars 1994, Forza Italia de Silvio Berlusconi, parti qui, de l'avis général, n'a pas un programme bien précis et encore moins de projet de société, ainsi que la Ligue du Nord, parti régionaliste comme son nom l'indique. Pour ce qui est de la France, les récentes élections européennes ont montré que ce n'est pas toujours la joie non plus. La liste Bernard Tapie peut, certes, être classée comme une liste de gauche, mais y déceler un projet de société tient de la gageure. Quant à la nébuleuse Chasse nature pêche et tradition, ses protagonistes ont des idées bien précises sur l'abattage de certains animaux, mais pour le reste il n'y a pas de quoi fouetter une tourterelle.

La condamnation sans appel des partis africains mérite donc d'être relativisée. Ailleurs non plus, l'idéal n'est pas toujours atteint, alors qu'en Afrique, ou du moins au Tchad, on ne manque quand même pas totalement d'idées. Il serait peut-être intéressant de reprendre l'analyse d'autres exemples africains à la lumière de ces deux constats.

**Robert Buijtenhuijs**  
*Afrika Studie Centrum, Leiden*